



Département
des Landes

Arrêté publié sur le site de la Collectivité
le 15 Février 2024.

Envoyé en préfecture le 15/02/2024

Reçu en préfecture le 15/02/2024

Publié le

ID : 040-224000018-20240215-SA_DES21_28_140-AI



Xavier Fortinon
Président du Conseil départemental

n° SA-DES21/28-140

**DELEGATION DE MONSIEUR XAVIER FORTINON,
PRESIDENT DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES LANDES,
A MADAME AGATHE BOURRETERE, CONSEILLERE DEPARTEMENTALE,
A L'EFFET DE SIGNER LE PROJET GLOBAL DE TERRITOIRE (PGT)
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES D'AIRE-SUR-L'ADOUR**

Le Président du Conseil départemental des Landes,

VU le Code général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 3221-3 ;

VU la délibération n° 1 du 1^{er} juillet 2021 portant élection de Monsieur Xavier FORTINON à la présidence du Conseil départemental des Landes ;

VU la délibération du Conseil départemental des Landes n° B-3/1 en date du 23 mars 2023, autorisant Monsieur Xavier FORTINON, Président du Conseil départemental, à signer les Projets Globaux de Territoires ;

VU l'arrêté n° SA 21-19 en date du 13 juillet 2021 portant délégation de fonctions à Madame Agathe BOURRETERE, Conseillère départementale, pour suivre les dossiers du Conseil départemental entrant dans le secteur de l'Enfance,

ARRETE :

ARTICLE 1^{er} : Monsieur Xavier FORTINON, Président du Conseil départemental, empêché, donne délégation à **Madame Agathe BOURRETERE**, Conseillère départementale, à l'effet de signer le Projet Global de Territoire (PGT) de la Communauté de communes d'Aire-sur-l'Adour le 16 février 2024.

ARTICLE 2 : Monsieur le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié sur le site internet de la Collectivité.

Fait à Mont-de-Marsan, le **15 FEV. 2024**,

Xavier FORTINON
Président du Conseil départemental